

**SYNDICAT D'ETUDES  
ET D'ELIMINATION  
DES DECHETS  
DU ROANNAIS  
(S.E.E.D.R.)**

*Séance publique du 26 mars 2024*

LE PRESIDENT CERTIFIE :

N° 3

Objet :

**FINANCES**

**Compte administratif**

**Exercice 2023**

**Code nomenclature : 7.1**

1 - Que la convocation a été adressée le 13 mars 2024 à tous les membres en exercice du Comité Syndical ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité a été affichée par extrait, dans les locaux du syndicat et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2 - Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 16, sur lesquels il y avait 10 membres présents, à savoir :

M. Boire, Président ; M. Grosdenis, Vice-Président  
MM. Brun, Daval, Durantin, Troncy  
Mme Pras  
M. Palluet (suppléant de Mme Vaginay)  
M. Perroton (suppléant de M. Mayère)  
Mme Lugné (suppléante de Mme Roux)

Absents avec excuses : MM. Capitan, Dozance, Nicolin

Absents sans excuses : /

Secrétaire élu pour la durée de la session : M. Brun

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom.

NOM DES MANDANTS	NOM DES MANDATAIRES
M. Fréchet M. Peyron M. Reulier	M. Grosdenis M. Boire M. Brun

Le Comité Syndical a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202104-20240326-20240326-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024  
Publication : 27/03/2024

Monsieur Grosdenis présente le rapport suivant :

A la clôture de l'exercice budgétaire 2023, les mouvements et résultats suivants sont constatés en sections de fonctionnement et d'investissement pour le budget du syndicat :

	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Section d'investissement</b>
<b>Recettes</b>	6 631 301,71 €	11 354,00 €
<b>Dépenses</b>	6 539 556,17 €	1 481,38 €
<b>Résultat de l'année</b>	91 745,54 €	9 872,62 €
<b>Solde reporté N-1</b>	186 093,00 €	11 696,47 €
<b>Résultat à la clôture de l'exercice 2023</b>	277 838,54 €	21 569,09 €

Il sera demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- 1) prendre acte des résultats de l'exercice 2023

ADOPTE à l'UNANIMITE  
(M. Boire se retire au moment du vote)

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

ROANNE, le 26 mars 2024

Le Vice-Président,

Henri GROS DENIS



Le secrétaire de séance,